

2019/ E1/050

REPONSE DE M. le Président du Conseil exécutif
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Marie-Hélène PADOVANI
AU NOM DU GROUPE « Andà Per Dumane »

OBJET : Coût du carburant

Madame la Conseillère, merci pour cette question.

Pour respecter la règle de notre exercice, je ne vais pas rentrer dans les détails techniques.

Vous avez rappelé un problème qui est un problème économique, social, donc politique, et qui a fait l'objet de nos attentions et de nos travaux dans le cadre des premiers échanges qui se sont tenus dans le cadre de la conférence sociale. La question du prix du carburant et du différentiel avec le prix moyen sur le continent a été un des deux ateliers, avec la question de la cherté de la vie, sur les produits de grande consommation.

Vous savez que nous avons posé un diagnostic partiel et acté dans les deux cas un certain nombre de mesures.

En ce qui concerne la question du prix du carburant, vous avez mentionné le rapport produit dans le cadre de la conférence sociale par le Cabinet ECOPA et qui est à votre disposition sur le site de la Collectivité. On peut vous remettre en format papier. Il vise à essayer de comprendre le mécanisme de formation des prix, notamment pour voir s'il y a des surprofits qui sont générés à telle ou telle phase entre les producteurs primaires et la consommation.

Ce à quoi on peut répondre aujourd'hui, c'est que ce rapport n'a pas permis de mettre en lumière de sur-marges évidentes. Mais ce rapport est nécessairement partiel. Il ne peut pas répondre à toutes les questions, notamment parce que le cabinet que nous avons missionné ne dispose pas, auprès des opérateurs, de pouvoirs d'investigation, d'enquête ou de contraintes relatives aux productions.

C'est un pouvoir régalien et je vous rappelle que madame la Préfète de Corse a décidé, notamment en suite des travaux de la conférence sociale et de la mobilisation des « Gilets jaunes », de diligenter des investigations confiées à la DIRRECTE pour un rapport qui devait être remis à la fin du mois de mai. Donc, nous sommes dans l'attente de ce document qui nous permettra de dire, si oui ou non, il y a des mécanismes anormaux. Ce que nous avons pu constater fait partie des pistes. Aujourd'hui, bien que nous bénéficions d'une fiscalité préférentielle par rapport au droit commun, 13 % de TVA contre 20 % pour le droit commun, ce différentiel ne se répercute pas à la pompe puisque les carburants continuent d'être plus chers en Corse que sur le continent.

Une question, depuis qu'il y a eu une hausse des prix, notamment ces dernières semaines, est-ce que le différentiel a augmenté plus vite que l'augmentation générale des prix ? Nous avons interrogé ECOPA, la réponse est non. Donc, le différentiel reste constant, à un epsilon près, un peu plus cher pour le Diesel, un peu moins cher (0,02 c€/l) pour le sans-plomb (le super). Donc, l'écart se maintient. On peut en déduire que l'augmentation actuelle depuis quelques semaines est mécaniquement la conséquence de l'augmentation du prix du baril.

Ceci étant, il faut aller plus loin. On attend le rapport de l'Etat. On a des pistes de réflexion notamment sur la fiscalité dont on a parlé, comme la suppression de la TGAP sur l'essence qui ne se justifie pas puisque nous n'avons pas de biocarburants, ou la réduction de la fiscalité sur la TVA. Il faut bien préciser que s'il y a des allègements fiscaux, il faut se donner les moyens, pour qu'effectivement in fine ils bénéficient au consommateur, c'est-à-dire à l'automobiliste et qu'ils ne soient pas captés au passage par des acteurs de la chaîne de distribution.

Un dernier mot. Nous avons également pensé à l'initiative du président de l'Assemblée de Corse, rejoint par l'ensemble des présidents de groupes, à un mécanisme innovant, le fonds de solidarité qui aura vocation, notamment, à intervenir dans ce champ-là. Même si d'un point de vue quantitatif par rapport au volume financier, ça restera à la marge, au moins dans un premier temps. Mais nous en reparlerons.

L'expression d'une volonté politique, est de se donner tous les moyens pour répondre à une question qui touche bien sûr tous les Corses. Qui touche en tout cas, toutes celles et tous ceux qui ont une automobile qu'ils utilisent et qui proportionnellement touche plus sévèrement celles et ceux qui ont peu de moyens.